

**CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS  
PROCES-VERBAL - DELIBERATIONS  
SEANCE DU 2 DECEMBRE 2019**

**APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL – DELIBERATION NO 2019-41**

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès-verbal du 14 octobre 2019. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**PERSONNEL – SUPPRESSION EMPLOI PERMANENT – ECOLE - DELIBERATION NO 2019-42**

Après avis favorable du comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en date du 17 octobre 2019, le Conseil municipal unanime, décide la suppression du poste d'adjoint technique 23h63/35<sup>ème</sup> – emploi permanent lié à l'activité de l'école.

**TRAVAUX EN REGIE – MUR DU LAVOIR – DM07 - DELIBERATION NO 2019-43**

Pour l'affectation comptable des travaux réalisés en régie concernant la réfection du mur du lavoir, il y a lieu d'inscrire en dépense d'investissement et recette de fonctionnement la somme de 3 746.60€ dont 3 406.09€ pour la main d'œuvre et 340.51€ pour l'achat des matériaux. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les écritures comptables suivantes.

**TRAVAUX EN REGIE – PLANTATION RUE E.PELLAPRA – DM08 - DELIBERATION NO 2019-44**

Pour l'affectation comptable des travaux réalisés en régie concernant la plantation de rosiers, il y a lieu d'inscrire en dépense d'investissement et recette de fonctionnement la somme de 1 694.89€ dont 846.02€ pour la main d'œuvre et 848.87€ pour l'achat des rosiers. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les écritures comptables suivantes.

**EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE LA LOIRE – AMORTISSEMENT RESEAUX ELECTRICITE ET TELEPHONE - DELIBERATION NO 2019-45**

Les subventions d'équipement versées par la commune au SIDELC pour l'effacement des réseaux rue de la Loire, doivent être amorties sur 30 ans. Il s'agit des réseaux d'électricité pour 22 554.45€ et téléphone pour 44 376.29€. Les écritures comptables seront enregistrées à partir de l'année civile 2020 aux comptes 6811 « Dotations aux amortissements » et 28041482 « amortissements des subventions » pour 2 229.09€, dotation annuelle. Le Conseil municipal approuve l'application de l'amortissement pour une durée de 30 ans.

**ADMISSION CREANCE ETEINTE – DEMANDE DGFIP – DM09 - DELIBERATION NO 2019-46**

Le 14 octobre 2019, le Trésorier de Blois Agglomération a communiqué un état des produits de la commune s'élevant à 24,75€ dont la créance est éteinte. Le Conseil municipal, unanime, approuve l'admission de la créance éteinte pour la somme de 24.75€ ainsi que la décision modificative budgétaire.

**BUDGET – AJUSTEMENTS BUDGETAIRES INVESTISSEMENT – DM N° 10 - DELIBERATION NO 2019-47**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours et pour le remboursement des cautions locatives, il est apparu nécessaire de procéder à un ajustement budgétaire en section d'investissement pour la somme de 1 200€. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les écritures comptables

## **DECISIONS DU MAIRE**

Dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2014-47 du 12 mai 2014, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- *Décision n° 2019-10 du 30/10/2019* portant sur l'attribution du logement social – T3 – 44 avenue Guillaume Charron.
- *Décision n° 2019-11 du 22/11/2019* portant sur la délivrance d'une concession – cimetière.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**BOULANGERIE** : Les successeurs sont en attente de leur immatriculation au Tribunal de Commerce pour l'ouverture du magasin.

**ZAC DES COUTURES** : Le chantier a démarré depuis un mois. Les réseaux « eaux pluviales » et « assainissement » ainsi que le bassin de rétention sont en cours de réalisation.

Commercialisation : Livraison prévue en avril 2020 pour les premiers terrains à bâtir.

Modification du P.L.U. – **Plan Local d'Urbanisme** pour suppression de la zone en co-visibilité directe du château.

**MAIRIE-ECOLE – TRAVAUX** : Fin de la phase 1 au 25 janvier 2020 – Fin de la phase 2 mi-avril. La rue des Grèves est fermée à la circulation jusqu'à fin janvier.

**ANTENNE ORANGE** : Installation prévue près de la ligne SNCF – En attente de confirmation.

**SIAEP – SYNDICAT DES EAUX** : Projet d'installation d'une citerne enterrée de 300m<sup>3</sup> sur une partie du terrain situé près du château d'eau pour l'accroissement de la population (ZAC des Coutures).

**DATE DES PROCHAINS CONSEILS 2020** : Les lundis 6 janvier - 10 février – 30 mars.